

Vos contacts

Votre interlocuteur EDF

Direction Commerciale Régionale

Par courrier

Direction Commerciale Régionale
TSA 81412
44379 NANTES CEDEX 3

Par internet

e-mail : edfpro@edf.fr
www.edf.fr/entreprises

Par téléphone

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

09 70 82 15 73 (service gratuit + prix d'appel)

Urgence

N° de tél. dépannage : voir le détail de facturation
par site

FLX03900317600518-07TPE01

Code EDI : 0000009003873

BOUGIE FOOD

85 RTE DE PROVINS

94430 CHENNEVIERES-SUR-MARNE

Facture du 08/02/2024 n° 10192645215



Montant Hors TVA	752,67 €
Montant TVA (payée sur les débits)	144,93 €
Facture TTC	897,60 €

Montant total à payer (TTC) 897,60 €

A défaut de paiement à la date prévue, le montant TTC dû sera majoré de pénalités pour retard au taux annuel de 14,50 % et d'une indemnité pour frais de recouvrement par facture de 40,00 €.

Les prochaines étapes

- Prochaine facture vers le 08/03/2024 (sauf résiliation intervenue entre temps)

Vérifiez les conditions d'éligibilité aux tarifs réglementés de vente d'électricité au recto de la facture.

Vos informations client

Vos références

Compte de facturation : **1449896790**
Compte commercial : 2020006289367

Païement par Prélèvement automatique

Vous serez prélevé d'un montant de **897,60 €**
à partir du : **23/02/2024**

sur le compte bancaire : FR XX XXXXX XXXXX 00020565601 XX

Facture du 08/02/2024 n° 10192645215

Récapitulatif de votre facture



Total Electricité (HT)		714,32 €
Fourniture		714,32 €
Taxes et contributions Hors TVA (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)		23,35 €
Contribution Tarifaire d'Acheminement électricité (CTA)		5,81 €
Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE)		17,54 €
Services (HT)		15,00 €
Services		15,00 €
Total Hors TVA		752,67 €
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	144,93 €
TVA à 5,50%	38,68	2,13 €
TVA à 20,00% Autres (1)	15,00	3,00 €
TVA à 20,00%	698,99	139,80 €
Total TTC facturés sur la période		897,60 €

Nombre de Points de Livraison de ce compte commercial

1

Nombre de Points de Livraison facturés

1

Prix

Aucun escompte n'est accordé pour paiement anticipé

Retrouvez l'ensemble de nos offres, des tarifs et autres informations sur la gestion de votre énergie sur www.edf.fr/entreprises

La Contribution au Service Public de l'Electricité (CSPE, aussi appelée Accise sur l'Electricité) augmente au 01/02/2024. Plus d'informations sur <https://www.edf.fr/entreprises/evolution-des-taxes-electricite>.

Les tarifs réglementés de vente d'électricité sont réservés aux clients employant moins de 10 personnes et dont le chiffre d'affaires, les recettes ou le total de bilan annuels sont inférieurs à 2 M€. A défaut, vous devez souscrire une offre de marché.

Les propriétaires uniques et les syndicats de copropriétaires d'un immeuble à usage d'habitation sont éligibles aux tarifs réglementés de vente d'électricité.

Par décision des Pouvoirs Publics, les tarifs réglementés de vente d'électricité évoluent au 01/02/2024. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.edf.fr/entreprises ou www.edf.fr/collectivites

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

Actualités

Consultez la mise à jour de la charte de protection des données personnelles EDF Entreprises & Collectivités sur le site edf.fr via l'onglet « Données personnelles » en bas de page. Vous pouvez aussi contacter votre conseiller EDF.

Résiliation

Délai de préavis de résiliation du contrat : aucun pour le Tarif Bleu.

Réclamations

Vous souhaitez faire une réclamation écrite ? Vous pouvez vous adresser à EDF, qui met à disposition un parcours en trois étapes, pour vous assurer une réponse dans les meilleurs délais. Etape 1 : vous adressez votre réclamation au Service Clients, dont les coordonnées se trouvent en haut à gauche de votre facture dans la rubrique contact.

Etape 2 : la réponse apportée par le Service Clients ne vous satisfait pas, vous pouvez alors envoyer votre réclamation à l'attention du Directeur Commercial Régional dont l'adresse figure en haut à gauche de votre facture. Etape 3 : vous restez en désaccord avec la réponse du Directeur Commercial Régional, vous pouvez dans ce cas solliciter le Médiateur EDF par internet sur <https://mediateur.edf.fr> ou par écrit au Médiateur EDF – TSA 50026 – 75804 PARIS CEDEX 8. Indépendamment de ce parcours en 3 étapes, si dans un délai de deux mois, votre réclamation écrite auprès d'EDF n'a pas permis de régler le différend, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie dans le respect de son champ de compétence déterminé par les articles L122-1 et suivants du Code de l'énergie sur www.energie-mediateur.fr ou par écrit au Médiateur national de l'énergie – Libre réponse n°59252 – 75443 PARIS CEDEX 9.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF sans option énergie renouvelable: 72,9% nucléaire, 5,6% renouvelables (dont 0,3% hydraulique, 1,4% éolien, 2,7% solaire, 1,2% Biomasse), 14,9% gaz, 5,4% charbon, 0,8% pétrole, 0,4% autres fossiles.

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable (via le mécanisme des garanties d'origine, sans engagement de provenance/filière) :

68,8% hydraulique : 48,2% France (dont 1,1% enchères), 20,7% hors France (Espagne, Finlande, Norvège, République Tchèque, Suède, République de Lettonie), 18,7% éolien : 11,3% France (dont 10,2% enchères) et 7,4% hors France (Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, Finlande, Hongrie, Italie, Norvège, République Tchèque, Suède), 7,1% biomasse : 7,1% France dont (7,1% enchères),

5,4% solaire : 4,8% France (dont 4,8% enchères) et 0,6% hors France (Allemagne, Espagne, Italie).

Origine 2022 de l'électricité des offres EDF certifiées 100% d'origine renouvelable France (via le mécanisme des garanties d'origine France) : 67,3% hydraulique, 23,7% éolien dont 12,7% enchères, 5,5% solaire dont 5,4% enchères, 3,5% biomasse dont 3,5% enchères.

Si votre option énergie renouvelable (sans engagement de provenance/filière ou France) est inférieure à 100%, le mix de votre offre correspond à la pondération des mix concernés ci-dessus en fonction du pourcentage d'énergie renouvelable retenu (ex : pour une option énergie renouvelable de 20% : le mix « énergie renouvelable 100% » s'applique pour 20% de la consommation et le mix sans option énergie renouvelable pour le reste de la consommation).

Origine 2022 de l'ensemble de l'électricité vendue par EDF à ses clients et indicateurs d'impacts environnemental sur www.edf.fr

Facture du 08/02/2024 n° 10192645215

Détail de facturation complémentaire



Services	15,00 € HT		
Groupe de sites : LOT - 003, Contrat : 2010006811106 Service hors SI - prix réglementés	Quantité	Prix unitaire	Taux de TVA
Abonnement 01/24 Assistance Dépannage Intégral (1)		15,00 €	20,00 %

(1) Services facturés au nom et pour le compte d'AXA Assistance France Assurances - Siège social : 6, rue André Gide - 92320 - Châtillon - SIREN : 451392724 RCS Nanterre - Numéro de TVA : FR 81 45 13 92 724.

BOUGIE FOOD

Détail de votre facturation par site du 08/02/2024 n° 10192645215

Données contrat

Service hors SI
Réf. de votre contrat 2010006811106
Prix réglementés
Souscrit depuis le 19/12/2022

Données Point de Livraison

85 RTE DE PROVINS CENTRE COMM PINCE VENT 94430
CHENNEVIERES SUR MARNE
Réf Acheminement Electricité : 22405499137309



4 / 4

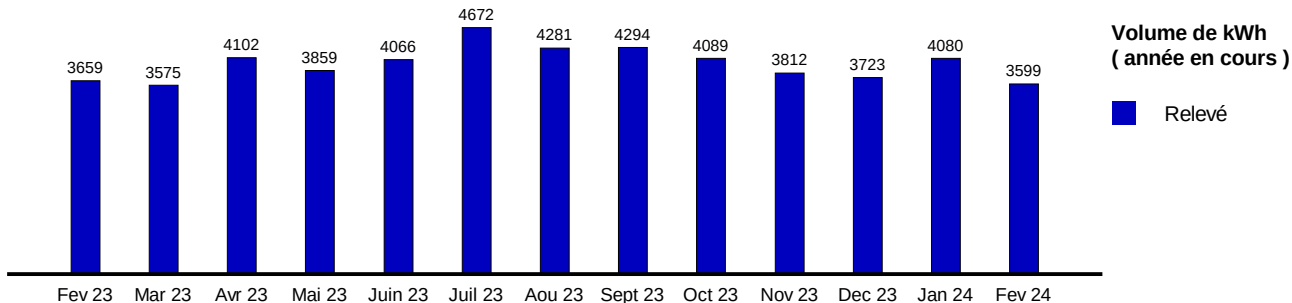
Document à conserver 10 ans

Urgence

Dépannage Electricité Enedis

09 726 750 94 (service gratuit + prix d'appel)

Evolution de la consommation facturée en kWh



Total EDF Electricité *				714,32 €	HT
Abonnement électricité (HT)	Période	Prix unitaire HT	32,87 €	Taux de TVA	
Abonnement	du 01/02/2024 au 29/02/2024	32,87 €/mois	32,87 €	5,50 %	
Consommation (HT)	Période	Conso 3 599 kWh	Prix unitaire HT	681,45 €	Taux de TVA
Electricité Période unique	du 07/01/2024 au 31/01/2024	2 902 kWh	19,070 c€/kWh	553,41 €	20,00 %
Electricité Période unique	du 01/02/2024 au 06/02/2024	697 kWh	18,370 c€/kWh	128,04 €	20,00 %

* La part fixe de l'acheminement versé par EDF au gestionnaire de réseau est de 26,49 €, et la part variable est de 157,28 €

Services			0,00 €	HT
E-Services (Espace client, Bilan annuel)	Assiette		INCLUS	Taux de TVA

Taxes et contributions (identiques pour l'ensemble des fournisseurs)			23,35 €	Hors TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	Période	Assiette	Prix unitaire HorsTVA	Taux de TVA
Contribution au Service Public de l'Electricité	du 07/01/2024 au 31/01/2024	2 902 kWh	0,10000 c€/kWh	2,90 € 20,00 %
Contribution Tarifaire d'Acheminement	du 01/02/2024 au 06/02/2024	697 kWh	2,10000 c€/kWh	14,64 € 20,00 %
	du 07/01/2024 au 07/02/2024	26,49	21,93 %	5,81 € 5,50 %

Total Hors TVA pour ce site		737,67 €	Hors TVA
TVA (identique pour l'ensemble des fournisseurs)	Assiette	141,93 €	
TVA à 5,50%		38,68 €	
TVA à 20,00%		698,99 €	
Total TTC pour ce site		879,60 €	TTC

Les montants de TVA et le montant TTC par site sont fournis à titre d'information. Seuls les montants figurant sur la première page font foi.

Données de comptage

Identifiant de comptage : 964 Type de compteur : Compteur Linky

Coefficient de lecture : 100

Acheminement : Tarif BT inf 36kVA Courte Utilisation sans différenciation temporelle

Puissance souscrite actuelle (kW ou kVA) : 30,0

Index (relevés / estimés)	index de début	index de fin
Base	165627 le 07/01/2024	169226 le 07/02/2024

Les prochaines étapes • Prochain relevé vers le 07/03/2024